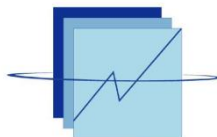


République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# ENQUETE SUR L'EMPLOI, LA REMUNERATION ET LES HEURES DE TRAVAIL (EERH)



Note d'analyse  
T4 2022



Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant,  
B.P 116 Dakar RP (Sénégal)



Tél : (+221) 33 869 21 39

Fax : (221) 33 824 36 15



[www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)

#### Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

#### Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note d'analyse trimestrielle de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH). Elle permet de dresser une gamme d'indicateurs trimestriels sur l'offre d'emplois salariés, la rémunération brute des employés, les heures travaillées auprès des entreprises du secteur formel, en l'occurrence celles évoluant dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte les employés de l'administration publique.

**Les indicateurs sont publiés trimestriellement et sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%. Les présents indicateurs sont élaborés avec un taux de couverture de 64,9%.**

## **Analyse d'ensemble : Une baisse du nombre d'employés, hausse de la masse salariale et réduction des heures travaillées.**

Au quatrième trimestre 2022, le nombre d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique est évalué à 336 935 contre 341 603 un an plus tôt, soit une diminution de 1,4%. Les rémunérations globales (+0,6%) ont, par contre, progressé sur la même période. Toutefois, les heures hebdomadaires moyennes travaillées par employé (-0,9%) ont diminué sur la période sous revue.

### **I. Analyse de l'emploi**

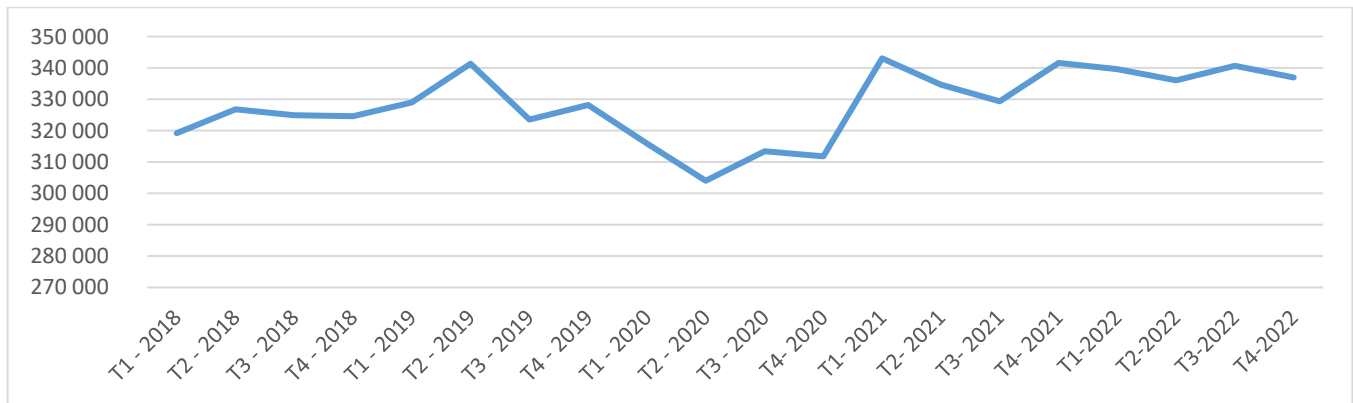
#### **I.1 Vue d'ensemble : une baisse du nombre d'employés dans le secteur moderne**

Le nombre d'employés dans le secteur moderne, hors administration publique, a diminué de 1,4% au quatrième trimestre 2022, comparativement à celui de la période correspondante de l'année précédente. Cette baisse est consécutive à la régression des effectifs dans l'industrie (-5,8%), la construction (-3,3%) et les services (-1,5%). En revanche, il est noté une hausse des effectifs dans le secteur du commerce (+10,6%).

La diminution des effectifs dans le secteur de l'industrie est imputable, à la réduction du nombre d'employés dans les sous-secteurs des activités de fabrication (-6,7%) et de la production et distribution d'eau, assainissement (-4,9%).

Quant à la baisse du nombre d'employés dans le secteur des services, elle est principalement liée à celle des effectifs de l'information et la communication (-14,0%), dans l'enseignement (-7,5%) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques (-3,4%).

**Graphique 1 : Evolution du nombre d'employés salariés dans le secteur moderne**



**Source :** ANSD/DSECN/DSC/BEC

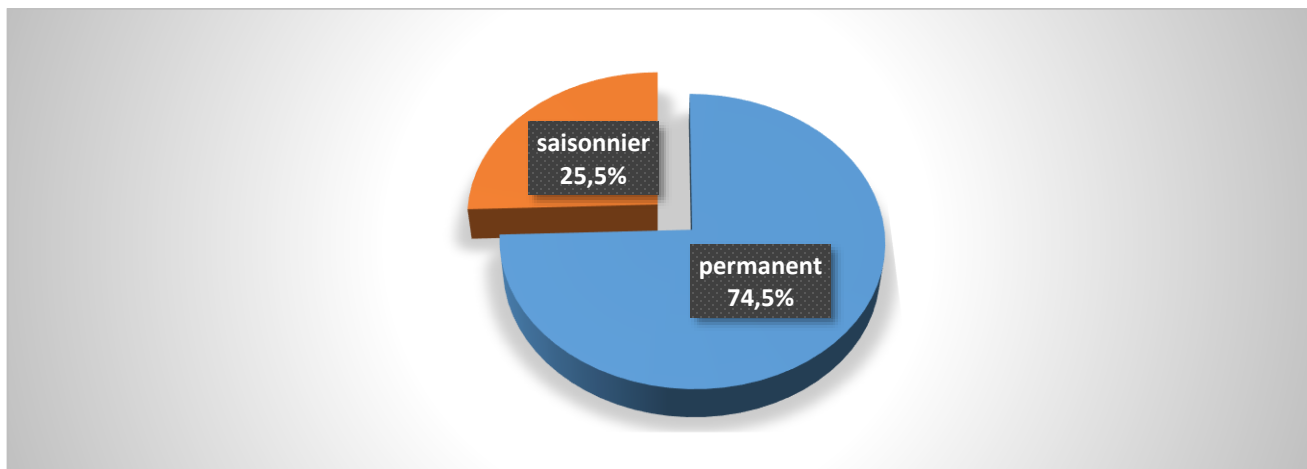
### **I.2. Répartition des employés selon le statut (permanent ou saisonnier)**

L'analyse de la répartition du nombre d'employés dans le secteur moderne hors administration publique, selon le statut dans l'emploi, révèle une prédominance des permanents au quatrième trimestre 2022. En effet, 74,5% des employés du secteur moderne sont des permanents.

Par ailleurs, suivant le type d'activité (cf. tableau 2), il est noté une prédominance de l'emploi permanent dans la totalité des branches d'activités étudiées.

Il convient également de noter un recours assez important à des non permanents dans les activités de l'enseignement (47,3%), les industries extractives (40,6%), la construction (39,6%), et les activités de soutien de bureau (36,5%) et les activités de fabrication (35,8%).

**Graphique 2: Répartition des employés selon le statut dans l'emploi au quatrième trimestre 2022**



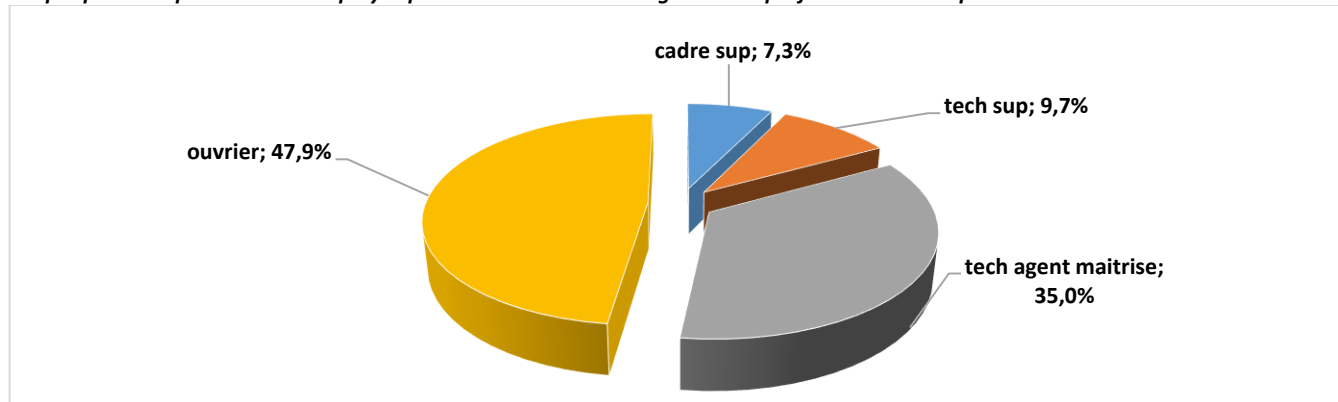
**Source :** ANSD/DSECN/DSC/BEC

### **I.3. Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle**

La répartition du nombre d'employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, au quatrième trimestre 2022, laisse apparaître une prédominance des ouvriers (47,9%) dans le

secteur moderne hors administration publique. Ils sont suivis des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés qui représentent 35,0% des permanents. Les techniciens supérieurs et cadres moyens ainsi que les cadres supérieurs sont les moins représentés avec des proportions respectives de 9,7% et de 7,3%.

**Graphique: 3: Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2022**



**Source :** ANSD/DSECN/DSC/BEC

L'analyse suivant le secteur d'activités (cf. tableau 3) montre également une prépondérance des ouvriers dans tous les sous-secteurs de l'industrie hormis ceux de « l'électricité et gaz » et de « l'eau », où il est noté une supériorité numérique des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés avec des proportions respectives de 59,4% et 50,0%. Par ailleurs, au titre du quatrième trimestre 2022, plus de six employés sur dix, dans la construction (67,9%), sont des ouvriers. De même, dans le secteur du commerce, 44,5% des permanents sont de cette catégorie socioprofessionnelle.

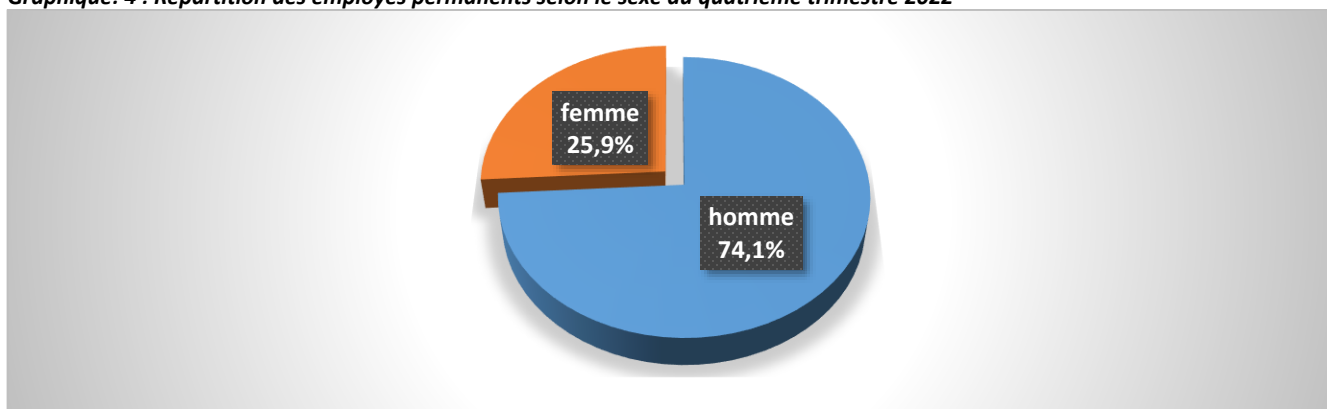
Dans les services, il est noté une certaine hétérogénéité dans la distribution de l'effectif des employés suivant le sous-secteur. En effet, l'effectif des ouvriers est plus important dans les services de soutien et de bureau (81,7%), les activités immobilières (60,0%), les activités artistiques, sportives et récréatives (59,4%), l'hébergement et la restauration (53,8%), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (48,5%) ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques (36,9%), tandis que, les techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés sont les plus représentés dans les activités financières et d'assurance (62,0%), l'enseignement (42,6%) ainsi que dans le transport et l'entreposage (40,7%). Dans le sous-secteur de l'information et de la communication, ce sont les techniciens supérieurs (36,4%) qui ont été plus nombreux au quatrième trimestre 2022.

#### **I.4. Répartition des employés permanents selon le sexe**

L'analyse de la répartition du nombre d'employés permanents dans le secteur moderne hors administration publique selon le sexe révèle une prédominance des hommes qui représentent 74,1% des employés permanents au quatrième trimestre 2022.

De même, suivant le type d'activité (cf. tableau 4), les hommes sont majoritaires dans la totalité des branches d'activités. Par ailleurs, il convient tout de même de signaler un recours, assez important, aux femmes dans le secteur des services, en particulier dans l'enseignement (53,2%), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (46,6%), et les activités financières et d'assurance (44,3%).

*Graphique: 4 : Répartition des employés permanents selon le sexe au quatrième trimestre 2022*



*Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC*

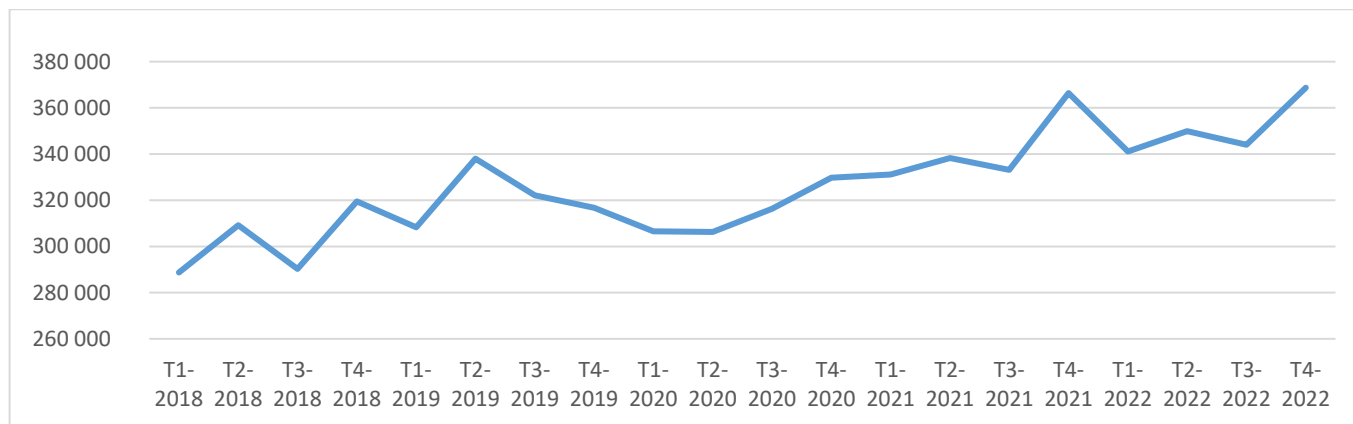
## **II. Analyse de la rémunération**

### **II.1. Vue d'ensemble : une augmentation de la rémunération des travailleurs**

Au quatrième trimestre 2022, la masse salariale dans le secteur moderne s'est établie à 368,7 milliards de FCFA contre 366,4 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 0,6%. Cet accroissement fait suite à l'augmentation de la masse salariale dans les secteurs du commerce (+4,5%) et de l'industrie (+0,9%). Toutefois, il est noté une baisse de la masse salariale dans le secteur de la construction (-3,2%), et des services (-0,1%).

L'augmentation de la masse salariale dans le secteur de l'industrie est essentiellement due à la hausse des rémunérations dans tous ses sous-secteurs, sauf dans les activités de fabrication où la masse salariale a diminué de 3,4% sur la même période. Dans les services, la baisse de la masse salariale est consécutif, principalement, à sa diminution dans les sous-secteurs des activités artistiques, sportives et créatives (-18,1%), des activités de services de soutien de bureau (-14,2%) et de l'enseignement (-13,8%).

**Graphique 5 : Evolution de la rémunération dans le secteur moderne hors administration publique**



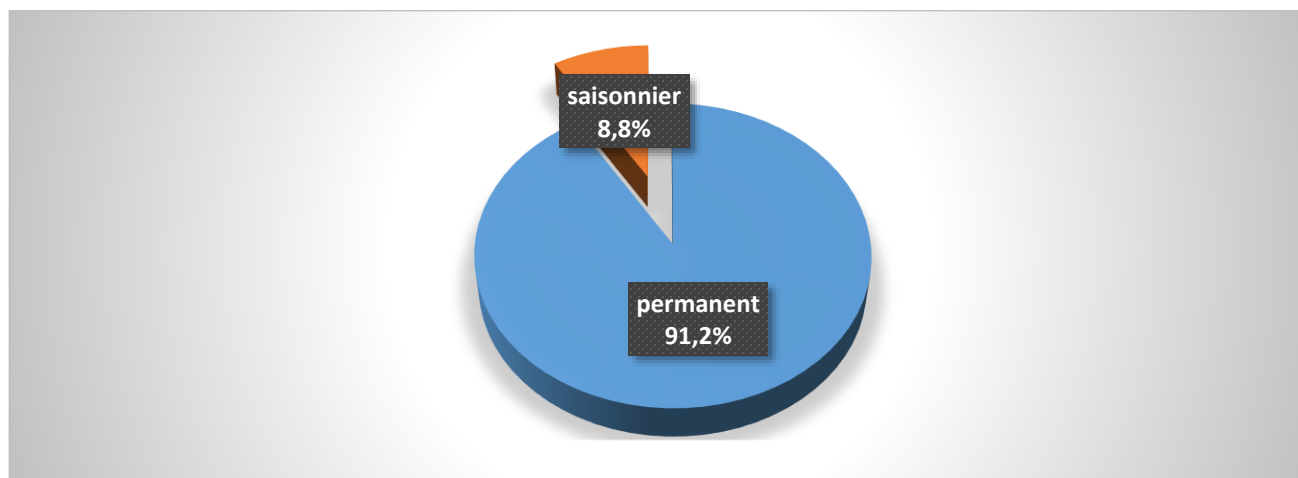
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

## II.2. Répartition de la masse salariale selon le statut dans l'emploi (permanent et saisonnier)

Parallèlement à la distribution des effectifs, une grande partie (91,2%) des salaires versés au quatrième trimestre 2022 par le secteur moderne est destinée aux permanents.

Par ailleurs, selon la branche d'activité (cf. tableau 6), une distribution similaire est observée au quatrième trimestre 2022 pour la totalité des branches d'activités de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Toutefois, une part assez considérable des rémunérations dans les sous-secteurs de l'enseignement (39,4%), de la construction (24,3%) et des services de soutien et de bureau (20,5%) est versée aux saisonniers.

**Graphique 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent ou saisonnier au quatrième trimestre 2022**

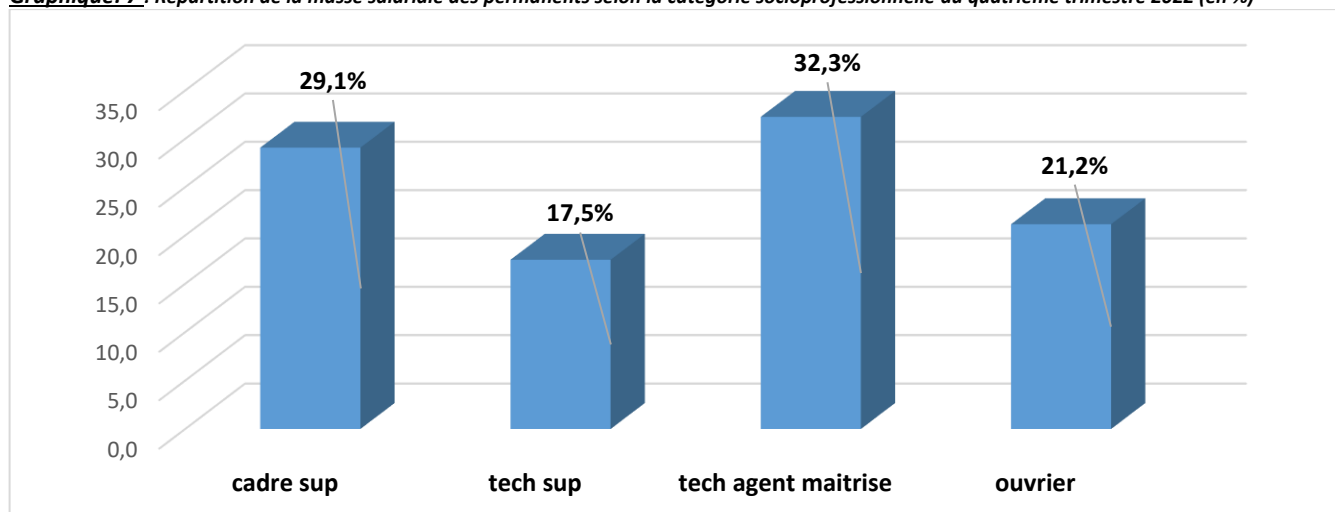


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

### II.3. Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition de la masse salariale des employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, au quatrième trimestre 2022, fait ressortir des disparités dans la distribution. En effet, 46,6% de la rémunération est versée à 17,0% des effectifs permanents. En particulier, les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs qui représentent, respectivement, 7,3% et 9,7% des effectifs permanents ont perçu, dans cet ordre, 29,1% et 17,5% de la rémunération globale des permanents. En revanche, les ouvriers qui représentent un peu près de la moitié des effectifs permanents (47,9%) au quatrième trimestre 2022 ont reçu 21,2% de la masse salariale sur la même période. Quant aux techniciens et agents de maîtrise, ils ont perçu 32,3% de la rémunération.

**Graphique 7 :** Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2022 (en %)



**Source :** ANSD/DSECN/DSC/BEC

Suivant le secteur d'activités (cf. tableau 7), la répartition de la masse salariale des permanents entre les différentes catégories socioprofessionnelles varie d'une branche d'activités à une autre. Ainsi, dans l'industrie, 34,1% de la masse salariale revient aux techniciens et agents de maîtrise et 30,8% aux ouvriers. Les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs ont perçu respectivement, 15,9% et 19,2% de la rémunération dans l'industrie.

Dans le secteur de la construction, les ouvriers ont perçu 34,6% de la rémunération au moment où les cadres supérieurs et techniciens supérieurs ont, respectivement, reçu 26,9% et 20,3% de la masse salariale versée. Quant aux techniciens et agents de maîtrise travaillant dans la construction, ils ont perçu 18,2% de la masse salariale au quatrième trimestre dans ce secteur d'activités.

Dans le commerce, les cadres supérieurs ont perçu 36,1% de la rémunération du quatrième trimestre 2022. Les techniciens et agents de maîtrise ont reçu un peu plus du quart (27,1%) des rémunérations, tandis que les ouvriers et les techniciens supérieurs en ont reçu, respectivement, 20,2% et 16,5%.

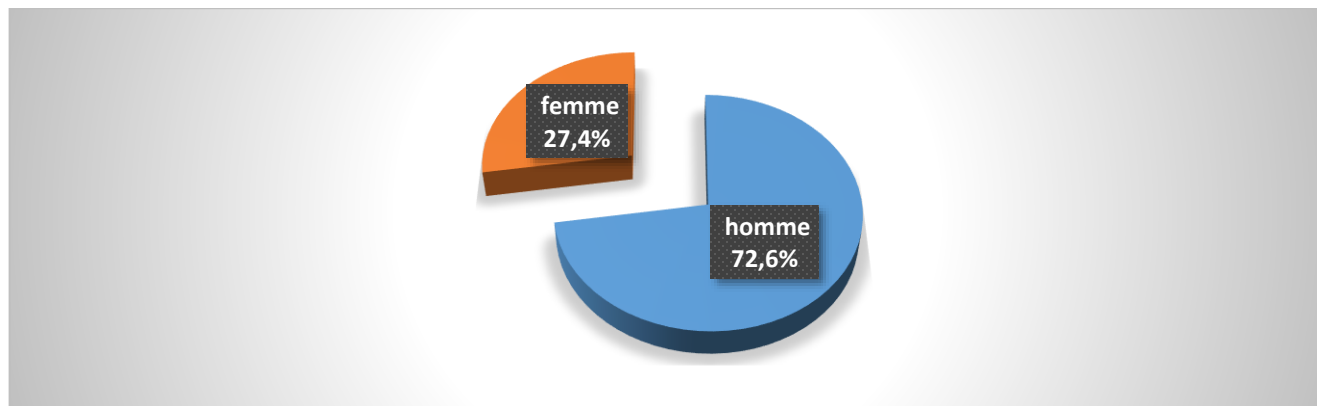
S'agissant des services, près de 70% de la masse salariale du quatrième trimestre 2022 est versée aux cadres supérieurs (34,7%) et aux techniciens et agents de maîtrise (33,7%). Les ouvriers et techniciens supérieurs en ont reçu, respectivement, 15,0% et 16,6%.

#### **II.4. Répartition de la masse salariale des permanents selon le sexe**

Parallèlement à la distribution des effectifs, 72,6% des salaires versés aux permanents au quatrième trimestre 2022 sont perçus par les hommes.

Selon le type d'activité (cf. tableau 8), une distribution similaire est observée dans la totalité des branches d'activités hormis celle de la santé et de l'action sociale où 50,2% de la rémunération du personnel permanent est allouée aux femmes. Toutefois, une part assez considérable des rémunérations des permanents dans les sous-secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (45,5%), de l'enseignement (45,5%), des activités financières et d'assurance (40,5%) et de l'information et de la communication (36,7%) est versée aux femmes.

*Graphique 8 : Répartition de la masse salariale suivant le sexe au quatrième trimestre 2022*



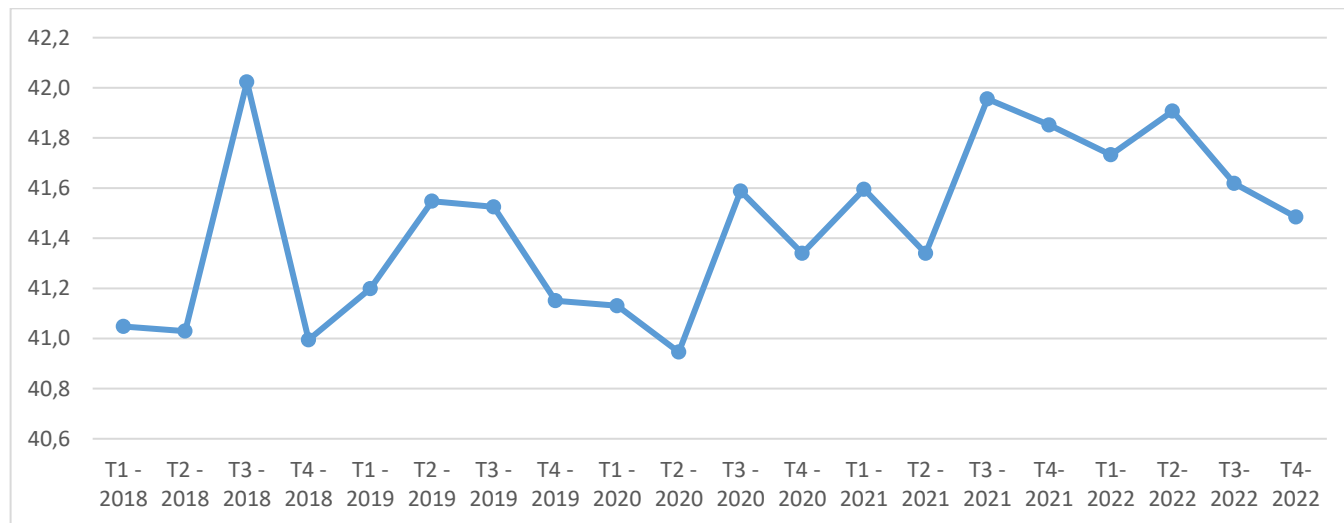
*Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC*

### **III. Analyse des heures travaillées**

La durée moyenne hebdomadaire travaillée par employé dans le secteur moderne hors administration publique est estimée à 41,5 heures au quatrième trimestre 2022 contre 41,9 heures au trimestre correspondant de l'année précédente, soit une diminution de 0,9%. Cette situation est imputable au repli des heures hebdomadaires moyennes travaillées dans le

commerce (-3,5%), la construction (-0,5%) et l'industrie (-0,1%). En revanche, sur la même période, le nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par employé dans les services (+0,8%) a progressé.

**Graphique 9 : Evolution du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par employé dans le secteur moderne hors administration publique**



**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**

## Annexe

**Tableau 1 : Nombre d'employés salariés par secteur d'activité au quatrième trimestre 2022**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4- 2021	T4- 2022	Evolution (%) T4-22/ T4-21
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>116 428</b>	<b>109 669</b>	<b>-5,8</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	3 851	4 306	11,8
ACTIVITES DE FABRICATION	106 552	99 361	-6,7
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3 719	3 808	2,4
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	2 306	2 194	-4,9
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>27 489</b>	<b>26 579</b>	<b>-3,3</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>49 041</b>	<b>54 241</b>	<b>10,6</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>148 644</b>	<b>146 447</b>	<b>-1,5</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	15 798	15 512	-1,8
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	13 220	13 124,3	-0,7
INFORMATION ET COMMUNICATION	8 168	7 027	-14,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	58 070	57 956	-0,2
ACTIVITES IMMOBILIERES	880	902	2,5
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1 880	1 816	-3,4
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	35 195	34 832	-1,0
ENSEIGNEMENT	8 273	7 657	-7,5
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	3 606	3 858	7,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 337	1 275	-4,6
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	2 218	2 488	12,2
<b>EFFECTIF MOYEN</b>	<b>341 603</b>	<b>336 935</b>	<b>-1,4</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Tableau 2 : Répartition de l'emploi dans le secteur moderne suivant le statut permanent ou saisonnier au quatrième trimestre 2022**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2022		
	Permanents	Non permanents	Total
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>65,7</b>	<b>34,3</b>	<b>100,0</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	59,4	40,6	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	64,2	35,8	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	93,4	6,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	98,5	1,5	100,0
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>60,4</b>	<b>39,6</b>	<b>100,0</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>73,4</b>	<b>26,6</b>	<b>100,0</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>84,0</b>	<b>16,0</b>	<b>100,0</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	86,4	13,6	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	90,6	9,4	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	81,1	18,9	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	98,9	1,1	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	85,4	14,6	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	96,8	3,2	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	63,5	36,5	100,0
ENSEIGNEMENT	52,7	47,3	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	83,3	16,7	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	87,3	12,7	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	68,8	31,2	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>74,5</b>	<b>25,5</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

**Tableau 3 : Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2022 (en %)**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2022				
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	Total
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>4,1</b>	<b>12,2</b>	<b>25,8</b>	<b>57,8</b>	<b>100,0</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	7,2	7,6	34,1	51,1	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	4,1	12,7	22,8	60,4	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3,5	11,7	59,4	25,4	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	2,5	4,3	50,0	43,2	100,0
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>4,9</b>	<b>6,6</b>	<b>20,6</b>	<b>67,9</b>	<b>100,0</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>7,5</b>	<b>9,0</b>	<b>39,0</b>	<b>44,5</b>	<b>100,0</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>9,4</b>	<b>8,9</b>	<b>41,0</b>	<b>40,7</b>	<b>100,0</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	6,0	26,0	40,7	27,3	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	5,2	13,2	27,8	53,8	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	34,1	36,4	21,9	7,6	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	10,2	1,3	62,0	26,5	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	11,4	8,6	20,0	60,0	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	23,9	24,0	15,3	36,9	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	4,4	4,8	9,0	81,7	100,0
ENSEIGNEMENT	7,5	17,4	42,6	32,4	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	10,0	24,2	17,3	48,5	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	20,8	8,2	11,6	59,4	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	0,8	0,0	3,3	95,9	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>7,3</b>	<b>9,7</b>	<b>35,0</b>	<b>47,9</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Tableau 4 : Répartition de l'effectif permanent dans le secteur moderne suivant le sexe au quatrième trimestre 2022 (en %)**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2022		
	Homme	Femme	Total
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>88,8</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	88,5	11,5	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	89,7	10,3	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	77,7	22,3	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	81,5	18,5	100,0
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>90,6</b>	<b>9,4</b>	<b>100,0</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>78,6</b>	<b>21,4</b>	<b>100,0</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>61,8</b>	<b>38,2</b>	<b>100,0</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	74,9	25,1	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	66,1	33,9	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	66,0	34,0	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	55,7	44,3	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	65,7	34,3	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	58,6	41,4	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	70,3	29,7	100,0
ENSEIGNEMENT	46,8	53,2	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	53,4	46,6	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	69,2	30,8	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	58,4	41,6	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>74,1</b>	<b>25,9</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

**Tableau 5 : Rémunération des employés salariés par secteur d'activité (en millions de FCFA) au quatrième trimestre 2022**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4- 2021	T4- 2022	Evolution (%) T4-22/ T4-21
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>110 071</b>	<b>111 026</b>	<b>0,9</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	11 015	11 884	7,9
ACTIVITES DE FABRICATION	82 264	79 457	-3,4
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	12 886	15 482	20,1
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	3 906	4 203	7,6
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>19 264</b>	<b>18 643</b>	<b>-3,2</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>49 158</b>	<b>51 375</b>	<b>4,5</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>187 910</b>	<b>187 675</b>	<b>-0,1</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	19 798	20 151	1,8
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	5 553	6 668	20,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	36 373	37 086	2,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	71 099	71 902	1,1
ACTIVITES IMMOBILIERES	682	685	0,5
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	28 568	28 373	-0,7
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	18 780	16 115	-14,2
ENSEIGNEMENT	3 068	2 644	-13,8
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	1 083	1 389	28,2
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	2 224	1 822	-18,1
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	682	841	23,4
<b>Rémunération globale</b>	<b>366 402</b>	<b>368 719</b>	<b>0,6</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Tableau 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent et saisonnier au quatrième trimestre 2022 (en %)**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2022		
	Permanent	Saisonnier	Ensemble
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>88,4</b>	<b>11,6</b>	<b>100,0</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	81,1	18,9	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	86,6	13,4	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	100,0	0,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	99,5	0,5	100,0
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>75,7</b>	<b>24,3</b>	<b>100,0</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>91,3</b>	<b>8,7</b>	<b>100,0</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>94,5</b>	<b>5,5</b>	<b>100,0</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	90,1	9,9	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	95,3	4,7	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	91,8	8,2	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,7	0,3	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	91,3	8,7	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	99,6	0,4	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	79,5	20,5	100,0
ENSEIGNEMENT	60,6	39,4	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	89,9	10,1	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	96,7	3,3	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	90,3	9,7	100,0
<b>Rémunération globale</b>	<b>91,2</b>	<b>8,8</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Tableau 7 : Répartition de la masse salariale suivant la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2022 (en %)**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2022				
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	Permanent
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>15,9</b>	<b>19,2</b>	<b>34,1</b>	<b>30,8</b>	<b>100,0</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	19,4	20,8	36,6	23,3	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	18,3	20,2	26,5	35,1	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	5,6	15,5	60,7	18,1	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	6,6	13,3	54,9	25,2	100,0
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>26,9</b>	<b>20,3</b>	<b>18,2</b>	<b>34,6</b>	<b>100,0</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>36,1</b>	<b>16,5</b>	<b>27,1</b>	<b>20,2</b>	<b>100,0</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>34,7</b>	<b>16,6</b>	<b>33,7</b>	<b>15,0</b>	<b>100,0</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	23,8	28,8	35,2	12,2	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	23,7	23,0	18,7	34,6	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	53,4	41,5	4,0	1,1	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	25,7	1,0	62,3	10,9	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	24,0	2,4	20,2	53,4	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	52,0	20,3	11,8	15,9	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	20,4	9,4	13,5	56,7	100,0
ENSEIGNEMENT	19,9	25,5	38,9	15,6	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	33,8	15,3	8,6	42,2	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	47,2	12,1	13,2	27,5	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	8,4	0,0	6,5	85,1	100,0
<b>Rémunération globale</b>	<b>29,1</b>	<b>17,5</b>	<b>32,3</b>	<b>21,2</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

**Tableau 8 : Répartition de la masse salariale des permanents du secteur moderne suivant le sexe au quatrième trimestre 2022 (en %)**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2022		
	Homme	Femme	Ensemble
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>87,3</b>	<b>12,7</b>	<b>100,0</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	91,9	8,1	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	88,7	11,3	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	79,4	20,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	82,8	17,2	100,0
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>85,8</b>	<b>14,2</b>	<b>100,0</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>	<b>100,0</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>62,7</b>	<b>37,3</b>	<b>100,0</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	73,2	26,8	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	71,1	28,9	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	63,3	36,7	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	59,5	40,5	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	83,0	17,0	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	54,5	45,5	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	78,8	21,2	100,0
ENSEIGNEMENT	54,5	45,5	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	49,8	50,2	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	70,0	30,0	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	65,6	34,4	100,0
<b>Rémunération globale</b>	<b>72,6</b>	<b>27,4</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Tableau 9 : heures hebdomadaires moyennes travaillées par secteur d'activités**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4- 2021	T4- 2022	Evolution (%) T4-2022/T4-2021
<b>INDUSTRIE dont ...</b>	<b>40,8</b>	<b>40,7</b>	<b>-0,1</b>
ACTIVITES EXTRACTIVES	40,0	40,0	0,1
ACTIVITES DE FABRICATION	40,5	40,5	0,2
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	42,5	42,5	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	40,0	39,8	-0,5
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>41,1</b>	<b>40,9</b>	<b>-0,5</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>44,3</b>	<b>42,7</b>	<b>-3,5</b>
<b>SERVICES dont ...</b>	<b>41,3</b>	<b>41,6</b>	<b>0,8</b>
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	36,7	40,0	9,1
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	43,0	43,1	0,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	40,1	40,1	0,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	45,6	44,7	-2,1
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,0	40,0	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	39,9	38,6	-3,3
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	42,0	42,2	0,4
ENSEIGNEMENT	32,4	32,7	0,8
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	50,2	52,3	4,2
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	44,3	44,3	0,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	40,2	40,0	-0,4
<b>Heure hebdomadaire moyenne</b>	<b>41,9</b>	<b>41,5</b>	<b>-0,9</b>

**Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**

### **Champ couvert**

La population cible de l'enquête comprend toutes les entreprises opérant sur le territoire national, qui ont au moins un travailleur rémunéré et qui s'activent dans le secteur moderne. Sont donc exclues les entreprises dont les activités relèvent principalement du secteur de l'agriculture, de la pêche, des services aux ménages privés, des organismes religieux, des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux ainsi que du secteur des services de la défense. La nomenclature d'activités utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT, Révision 1 (NAEMA, Rev1).

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Les entreprises constituant l'échantillon sont sélectionnées selon un plan de sondage aléatoire simple stratifié avec comme base de sondage le répertoire du Recensement Général des Entreprises (RGE) et celui du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). L'univers des entreprises est stratifié selon un double critère : critère d'activités (sections d'activités de la NAEMA rév1) et critère de taille (effectif total du personnel permanent ou chiffre d'affaires des entreprises). Dans chaque section/branche d'activités on distingue les strates des grandes entreprises, des moyennes et des petites. Le tirage des entreprises composant les strates est effectué en deux étapes :

- ✓ première étape : les strates des entreprises de grandes tailles sont tirées de façon exhaustive (à probabilité égale à l'unité), en raison leur poids économique et de leur hétérogénéité.
- ✓ deuxième étape : les unités formant les strates des autres entreprises (moyennes et petites entreprises) sont tirées proportionnellement à la taille de leur strate dans chaque section d'activités : il s'agit d'un tirage aléatoire avec probabilité inégale d'une strate à l'autre.

### **Modalité de calcul des indicateurs**

Pour estimer le nombre d'emploi, il est fait recours à l'estimateur d'Horvitz-Thompson.

L'estimation de la rémunération brute sur l'ensemble de la population d'entreprises est obtenue en agrégeant les salaires, les paiements spécifiques et les paiements des heures supplémentaires déclarés par chaque entreprise pondérés de leur poids respectif.

Les indicateurs des heures travaillées sont élaborés sur la base des heures moyennes hebdomadaires effectuées par chaque type d'employés suivant les différents secteurs d'activités. La durée de travail hebdomadaire moyenne pour une entreprise donnée est calculée sous forme de moyenne pondérée des heures déclarées pour les différentes catégories d'employés de l'entreprise par leurs effectifs.

### **Diffusion**

Les indicateurs de l'EERH sont élaborés sur une périodicité trimestrielle et publiés 90 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'ANSD ([www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)).

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général adjoint : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Amath DIAGO**

Cheffe du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Ndoffene DIOUF**

Equipe de collecte : **Gana NDIAYE, Saidou Gallé NDIAYE, Fatoumata YADE, Abdou Maré NDIAYE, Sylvie B. D. SARR, Nafy KANOUTE, Amadou SALL, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **EI Hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**